

L'ANEMPA fête ses 50 ans !

En 2022, l'association célèbre un demi-siècle d'existence, commémorant cet anniversaire de différentes manières tout au long de l'année.

Une page du site Internet de l'ANEMPA a été créé spécialement pour les festivités : <https://www.anempa.ch/association/50eme-anniversaire>

Après le démarrage de la série des portraits de centenaires qui représente une démarche mémorielle, l'action détaillée dans le présent document constitue le deuxième volet de ce 50ème anniversaire de l'association, centré sur les regards intergénérationnels et soulignant la richesse des générations « cohabitant » en institution médico-sociale.

Concours « Notre génération – Leur génération » à l'attention des apprenti·e·s des institutions ANEMPA

Contexte du projet

Propos sur les marqueurs d'une époque, pour valoriser les métiers médico-sociaux. Les apprenti·e·s des institutions médico-sociales de l'ANEMPA constituent un vecteur privilégié des marqueurs générationnels, puisqu'ils·elles sont quotidiennement confronté·e·s aux représentations des résident·e·s. Façons de parler, styles vestimentaires, mœurs culinaires, moyens de communication, habitudes de transport ou rapports au corps et à la santé - tout est question d'époques et de modes, parfois cycliques.

Quels regards ces jeunes portent-ils sur ces marqueurs d'hier, par rapport à aujourd'hui, mais aussi sur leurs aînés qui les incarnent ? Prévus sous forme de capsules vidéos, leurs propos s'inscrivent dans une démarche visant à interroger les échanges intergénérationnels et, à l'occasion des 50 ans de l'ANEMPA, à souligner l'action de formation assumée par les institutions médico-sociales membres, ainsi que la richesse de leurs apprenti·e·s et des métiers auxquels ils·elles se forment.

Buts du projet

Qui dit anniversaire, dit temps qui passe, et donc, changement de générations. Mettre les apprenti·e·s qui évoluent au sein des institutions ANEMPA à contribution et en lumière pour célébrer le 50ème anniversaire de l'association apparaît comme une évidence. Cela permet de souligner, d'une part, l'importante action de formation menée par les institutions ANEMPA qui encadrent les professionnel·le·s de demain et, d'autre part, la pluralité des métiers déployés au sein des institutions médico-sociales. Au-delà de cette belle double opportunité communicationnelle, ce choix de donner la parole aux apprenti·e·s est motivé par l'envie de leur offrir la possibilité de présenter, de manière libre, la richesse et parfois la complexité des échanges qu'elles·ils entretiennent avec les résident·e·s au quotidien.

Orientation du projet

L'orientation de la démarche proposée aux apprenti·e·s est de s'interroger sur la question des représentations et des marqueurs de générations et de présenter l'aboutissement de leurs réflexions sous forme de capsules vidéos réalisées et filmées au moyen de leurs téléphones portables. Ces mini-vidéos illustreront les « entrecroisements générationnels » au travers de ces marqueurs, en lien avec

les repères de chacun·e. Laissés au libre choix des apprenti·e·s, les thèmes traités sont divers et peuvent s'articuler autour de sujets quotidiens tels que les vêtements, la musique, la cuisine, les pratiques culturelles, les goûts culinaires, les moyens de communication, etc. Quels marqueurs existaient et perdurent pour les résidents ? Comment vivaient-ils ces marqueurs à l'époque, comment les jeunes les conçoivent-ils aujourd'hui ? Comment les vivent-ils dans leur propre génération ? Et, finalement, quels regards les aînés et les jeunes portent-ils de manière croisée sur ces marqueurs et sur les générations qui les incarnent ?

Réalisation du projet

Les apprenti·e·s travaillent seuls ou en groupe (de 2 ou 3 personnes, à définir en fonction des situations). Chaque groupe s'inscrit au concours auprès du Secrétariat général de l'ANEMPA (cf. fiche d'inscription à retourner par email). Ils choisissent un thème proposé (ou peuvent également formuler une autre proposition). La manière d'aborder le sujet, de filmer et de mettre les protagonistes en scène est laissé à leur libre appréciation. Il est entendu que toutes les personnes filmées dans le cadre de ce projet doivent donner leur accord préalable. Les capsules vidéos seront présentées lors d'une soirée de remise des prix et diffusées sur les réseaux sociaux.

Participation & Concours

Cette démarche et le concours sont ouverts à l'ensemble des apprenti·e·s évoluant au sein des institutions ANEMPA (AFP ou CFC, tous domaines et années d'apprentissage confondus). Les institutions formatrices jouent à cet égard un rôle important pour leur relayer les informations et les encourager à participer. Il serait également aidant que les institutions formatrices laissent aux participant·e·s le temps qu'elles jugent utile pour la réalisation de leur projet. La période des vacances scolaires de Pâques 2022 peut à cet égard être propice pour la concrétisation des projets, qui auront dû au préalable quand même être discutés et définis.

En plus du présent document, un lien Internet sera transmis aux institutions pour relais aux apprenti·e·s, lien qui leur permettra d'accéder à une capsule vidéo « mode d'emploi » expliquant le déroulement du projet.

Organisée à l'Ecole Pierre Coullery, la soirée de présentation des capsules vidéos participant au concours verra deux prix être décernés :

- **Le prix « Coup de cœur »** du terrain – remis par un jury composé de représentants ANEMPA ;
- **Le prix « Spécial »** – remis par un jury pluridisciplinaire composé de divers professionnels et présidé par un·e sociologue.

Tous les participant·e·s au concours seront conviés à la soirée de présentation, qui pourrait être également publique si les circonstances sanitaires et la capacité de la salle le permettent.

Déroulement & Planning

| | |
|--|---|
| Inscription des apprenti.e.s (seuls ou en groupes) selon formulaire inscription | Jusqu'au vendredi 18 février 2022 |
| Transmission des capsules vidéo au SG de l'ANEMPA | Jusqu'au vendredi 22 avril 2022 |
| Choix des lauréats par les jurys | Jusqu'au 5 mai 2022 |
| Présentation des capsules vidéos / Remise de prix Discours & Apéritif-dînatoire | Ecole Pierre-Coullery Date à définir |

Renseignements

ANEMPA, Secrétariat général, anempa@ne.ch – T. 032 731 79 92 – www.anempa.ch